

Le PRÉSIDENT: Je ne peux donner aucune assurance. Je vous ai dit tantôt que le président s'en remet entièrement au Comité. Mon devoir consistera à faire exécuter ce que le Comité décidera. Si le Comité décide que les témoins dont vous donnez les noms doivent être appelés pour rendre témoignage, si le Comité donne son approbation, je serai heureux d'agir en conséquence.

M. BLACKMORE: Je me demande si nous pouvons nous enquérir sur la manière dont nous allons procéder dans ce Comité. Vous avez déjà annoncé que vous vous proposez d'appeler M. Rasminsky. Pouvez-vous nous donner une idée de qui vous allez probablement appeler ensuite? Pouvez-vous nous donner les noms des témoins que nous pouvons nous attendre à voir comparaître et la raison pour laquelle ils sont appelés?

Le PRÉSIDENT: Vous êtes membre du Comité de la banque et du commerce depuis plusieurs années.

M. BLACKMORE: C'est pour cela que je pose ces questions.

Le PRÉSIDENT: Vous êtes membre du comité de la banque et du commerce depuis aussi longtemps que moi et vous êtes au courant de la pratique générale. A l'ouverture de la séance, j'ai annoncé ce qui avait eu lieu. Je vous ai donné les noms des témoins que le Comité avait proposé de faire comparaître et je crois que j'ai dit toute la vérité à cet égard. Le Comité désire-t-il maintenant entendre M. Rasminsky?

Des VOIX: Oui.

M. L. RASMINSKY, président alternatif de la Commission de contrôle du change étranger, est appelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, messieurs, je m'appelle Louis Rasminsky. Je suis né à Montréal en 1908. J'ai suivi les cours des écoles publiques et des écoles secondaires à Montréal et à Toronto. J'ai obtenu un diplôme d'économie politique de l'Université de Toronto en 1928 et je suis allé à l'Université de Londres, à l'École d'économie politique de Londres. Je n'ai pas obtenu de diplôme de cette école vu qu'avant l'examen j'ai accepté un poste dans la section économique et financière de la Société des Nations. J'y suis resté de 1930 à 1939, et je me suis spécialisé en affaires de banque et de monnaie. En 1939, je suis revenu au Canada. En 1940, j'ai été nommé chef de la division économique et de recherches de la Commission de contrôle du change étranger. Je suis maintenant coprésident de la Commission de contrôle du change étranger et adjoint administratif des gouverneurs de la Banque du Canada. Désirez-vous d'autres renseignements sur mon compte?

Le PRÉSIDENT: Non, monsieur Rasminsky. Vous en avez peut-être pour longtemps; préférez-vous vous asseoir ou rester debout?

Le TÉMOIN: Je préfère m'asseoir si cela vous convient ainsi qu'aux membres du Comité.

M. BLACKMORE: J'aimerais demander à M. Rasminsky, si cela est conforme au Règlement—il a demandé lui-même si nous avions d'autres questions à lui poser...

M. MACDONNELL: Je ne veux pas placer M. Rasminsky dans une position embarrassante, mais il nous est assez difficile de suivre ce qu'il dit parce que nous ne pouvons pas le voir.

Le PRÉSIDENT: J'allais quitter ma place et offrir à M. Rasminsky de s'asseoir au centre de la table pour que vous puissiez tous le voir. Et j'ai ceci à vous proposer; je crois que nous obtiendrons de meilleurs résultats si nous laissons le témoin nous faire d'abord une sorte d'exposé général à sa manière...

Des VOIX: Oui, oui.

Le PRÉSIDENT:...sans interrompre la suite de ses idées. Je tiens à vous assurer d'avance que chaque membre du Comité aura pleine et entière occasion de poser des questions après qu'il aura fait son exposé général.